<u>Interpellation au sujet de la gestion des ascenseurs</u>

dans les bâtiments sociaux

Conseil communal du 21 Avril 2022

De part ma profession d'infirmières, je suis interpellé chaque jour par mes patients ou bien leurs voisins dont la mobilité est fortement réduite, quant aux incessantes pannes d'ascenseur qui ne cessent de se perpétuer depuis des mois au parc du peterbos 1 ou bien à la rue des goujons 59.

Ce qui en ressort le plus souvent est la crainte des locataires d'être prisonniers de leurs appartements. C'est-à-dire d'être coupé du monde extérieur que ce soit pour bénéficier de leurs soins médicaux ou para-médicaux (infirmière, kinésithérapeute, médecin,...), de recevoir leurs livraisons de repas ou tout simplement de faire leur courses.

C'est un stress quotidien que vivent les personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Certaines patients sont obligés d'annuler les rendez-vous extérieurs comme par un exemple pour consulter un spécialiste ou bien consulter leurs médecins à propos de leur traitements.

Les ascenseurs sont un élément crucial dans la vie des personnes à mobilité réduite.

Ces pannes d'ascenseurs peuvent avoir des conséquences dramatiques sur ces personnes d'un point de vue sociale mais également susciter la nervosité chez certaines personnes.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Le Collège est-il au courant de la situation et comment compte-t-il intervenir auprès du foyer afin de solutionner le problème ?
- 2) Est-ce dû à une détérioration que ces pannes surviennent si souvent ? Si oui, des rénovations ou bien un remplacement sont-ils prévus ?
- 3) Les nombreuses pannes d'ascenseur causent préjudices à tous les locataires, avez vous prévu une indemnisation pour tous les locataires ?

D'avance merci pour vos réponses,

Halina Benmrah

Conseillère communale

Groupe MR